



Bulletin Officiel

N° 5228 Jeudi 10 Novembre 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CME

AGREMENTS DE LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

AL AMANAH ETHICAL FCP	2
AL AMANAH EQUITY FCP	2

AGREMENT DE CHANGEMENT DE DENOMINATION

AL AMANAH EPARGNE ACTIONS FCP	3
-------------------------------	---

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP-	4
--	---

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION – GIF -	5
---	---

DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION D'UN OPCVM

AL AMANAH EQUITY FCP	6
AL AMANAH ETHICAL FCP	7

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE: DEUXIEME CONVOCATION

SANADETT SICAV	8
----------------	---

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK SUBORDONNE 2016 -1 »	9-13
---	------

COURBE DES TAUX

14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

15-16

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

- SICAV RENDEMENT
- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

AVIS DU CMF

AGREMENTS DE LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

AL AMANAH ETHICAL FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n°34-2007 du 28 décembre 2007

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira
Les Jardins du Lac-Lac II – 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 9 novembre 2016, d'agréer la liquidation anticipée du fonds commun de placement « AL AMANAH ETHICAL FCP».

2016 - AC - 189

AVIS DU CMF

AL AMANAH EQUITY FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n°13-2007 du 11 septembre 2007

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira
Les Jardins du Lac-Lac II – 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 9 novembre 2016, d'agréer la liquidation anticipée du fonds commun de placement « AL AMANAH EQUITY FCP».

2016 - AC - 190

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CHANGEMENT DE DENOMINATION

AL AMANAH EPARGNE ACTIONS FCP

Agrément du CMF n°07-2016 du 11 février 2016
Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira
Les Jardins du Lac-Lac II – 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 9 novembre 2016, d'octroyer un agrément pour le changement de la dénomination de « AL AMANAH EPARGNE ACTIONS FCP » en « CGF TUNISIE ACTIONS FCP ».

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP-

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse ce qui suit :

1- L'opération d'offre publique d'achat obligatoire - OPA - sur les actions de la société « MIP », au prix de 1,250 dinars, ouverte du vendredi 21 octobre 2016 au mardi 08 novembre 2016 a été clôturée à cette dernière date.

Par cette opération, la Société Lawhat Tunisie, vise l'acquisition de 1 479 970 actions MIP représentant 33,64% du capital de la société.

Il est rappelé qu'à la date d'ouverture, l'initiateur de cette OPA, agissant de concert avec la Société Yellow Spirit (société anonyme de droit libanais), détenaient 2 918 967 actions représentant 66,36% du capital de la société MIP.

2- A la date limite de dépôt des plis relatifs à l'opération précitée, fixée pour le mercredi 09 novembre 2016 à 17h00, **814 896** titres (**18,52%** du capital) ont été offerts en réponse à l'OPA obligatoire, dont ci-après le détail :

Intermédiaire en Bourse	Nbre d'ordres	Quantité
UBCI FINANCE	9	82 512
AMEN INVEST	2	1 650
ATTIJARI INTERMEDIATION	1	6 000
MAC SA	4	35 067
TUNISIE VALEURS	19	33 988
COFIB CAPITAL FINANCES	2	7 276
AXIS	4	4 892
MCP	71	486 868
TSI	1	212
BIAT-CAPITAL	17	26 934
CGF	83	112 911
BH-INVEST	3	16 586
TOTAL	216	814 896

AVIS DE SOCIETES

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION

- GIF -

Siège social : Route de Sousse Km 35 Grombalia, 8030

La Société Générale Industrielle de Filtration « GIF » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, qu'elle a résilié la convention de tenue de registre de ses actionnaires qu'elle avait signé avec l'intermédiaire en bourse MAC SA et qu'elle a confié cette mission, à compter de la journée de bourse du 14/11/2016, à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation « TSI », intermédiaire en bourse, sis à Résidence Ines, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1080 Tunis, et ce conformément à l'article 2 du Décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes de valeurs mobilières.

AVIS DE SOCIETES

DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION D'UN OPCVM

AL AMANAH EQUITY FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n°13-2007 du 11 septembre 2007

Adresse : 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les Jardins du Lac- Lac II – 1053 Tunis

La Compagnie Gestion et Finance « CGF », intermédiaire en bourse, gestionnaire de « AL AMANAH EQUITY FCP » porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration réuni en date du 28 septembre 2016, après avoir pris acte de l'historique du fonds, de son faible actif et de la non réalisation des objectifs recherchés à travers son lancement, a décidé de le dissoudre par anticipation.

A cet effet, et en application des dispositions de l'article 15 du règlement intérieur du fonds et de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, la Compagnie Gestion et Finance « CGF » a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la dissolution anticipée et de la liquidation de « AL AMANAH EQUITY FCP ».

Le Collège du Conseil du Marché Financier réuni en date du 09 novembre 2016 a décidé d'agréer la liquidation anticipée de « AL AMANAH EQUITY FCP ».

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 11 novembre 2016. Par conséquent, les demandes de souscription et de rachat ne seront plus acceptées à partir de cette date.

En application des dispositions de l'article 22 du Code des Organismes de Placement Collectif, la Compagnie Gestion et Finance « CGF », assume les fonctions de liquidateur du fonds.

AVIS DE SOCIETES

DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION D'UN OPCVM

AL AMANAH ETHICAL FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n°34-2007 du 28 décembre 2007

Adresse : 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les Jardins du Lac- Lac II – 1053 Tunis.

La Compagnie Gestion et Finance « CGF », intermédiaire en bourse, gestionnaire de « AL AMANAH ETHICAL FCP » porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration réuni en date du 28 septembre 2016, après avoir pris acte de l'historique du fonds, de son faible actif et de la non réalisation des objectifs recherchés à travers son lancement, a décidé de le dissoudre par anticipation.

A cet effet, et en application des dispositions de l'article 15 du règlement intérieur du fonds et de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, la Compagnie Gestion et Finance « CGF » a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la dissolution anticipée et de la liquidation de « AL AMANAH ETHICAL FCP ».

Le Collège du Conseil du Marché Financier réuni en date du 09 novembre 2016 a décidé d'agréer la liquidation anticipée de « AL AMANAH ETHICAL FCP ».

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 11 novembre 2016. Par conséquent, les demandes de souscription et de rachat ne seront plus acceptées à partir de cette date.

En application des dispositions de l'article 22 du Code des Organismes de Placement Collectif, la Compagnie Gestion et Finance « CGF », assume les fonctions de liquidateur du fonds.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DEUXIEME CONVOCATION

SANADETT SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 1er août 1996
Siège social : 9, rue Hédi Nourira -1001 Tunis

Les actionnaires de SANADETT SICAV se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 3 octobre 2016. A défaut d'un quorum suffisant, les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire n'ont pu être mises en vote.

En conséquence, une nouvelle Assemblée Générale se tiendra, sur seconde convocation, le **mardi 29 novembre 2016 à 14 heures** au Carré de l'Or - Résidence EL KARAMA - Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berge du Lac- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification des statuts.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Carré de l'Or – Les Jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac -Tunis.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après 31 août 2016. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« Amen Bank Subordonné 2016-1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Amen Bank tenue le 16/06/2016 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars et a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directoire réuni en date du 28/06/2016 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 50 000 000 de dinars susceptible d'être portée à 70 000 000 de dinars réparti en deux catégories comme suit :

- Tranche de 5 ans au taux de 7,40% et/ou TMM+2,00% ;
- Tranche de 7ans avec 2 ans de franchise au taux de 7,50% et/ou TMM+2,15% .

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2016-1 ».

Montant : 50.000.000 dinars, divisé en **500.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à **70.000.000 dinars**, divisé en **700.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de franchise :

➤ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,15% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2016 à titre indicatif, qui est égale à 4,3783%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,3783% pour la catégorie A et de 6,5283% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,00% pour la catégorie A et de 2,15% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,40% l'an (catégorie A) et de 7,50% (catégorie B) pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de vie totale de 5 ans pour la catégorie A et de 7 ans avec deux années de franchise pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

- Suite -

La durée d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La durée pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank (siège social et agences).

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, au plus tard le **21 novembre 2016**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700.000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date. En cas de placement d'un montant inférieur à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21 décembre 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21 novembre 2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée au **21 novembre 2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21 novembre 2021** pour la catégorie A et le **21 novembre 2023** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 novembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **21 novembre 2017**.

Le premier remboursement du capital de l'emprunt aura lieu le **21 novembre 2017** pour la catégorie A et le **21 novembre 2019** pour la catégorie B.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations subordonnées détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

- Suite -

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie .

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté .

Cotation en Bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, Amen Bank s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Amen Invest » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : Amen Bank s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2016-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de la banque émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/16 sous le numéro de 16-004.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- Suite -

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 16-0947 en date du 30 août 2016, du document de référence « AMEN BANK 2016 » enregistré par le CMF en date du 30 août 2016 sous le N° 16-004, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Amen Bank, Avenue Mohamed V -1002- Tunis et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.tn) et de l'Amen Bank (www.amenbank.com.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2016 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 10 NOVEMBRE 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,390%		
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,433%	1 000,607
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,464%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,512%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,657%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,706%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,725%	1 012,625
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		4,851%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017	4,890%		
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,975%	1 003,449
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,307%	1 003,333
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,380%	896,635
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,492%	999,851
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,908%	987,929
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,209%	975,818
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,321%	979,329
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,806%	965,312
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,913%	998,845
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,029%	933,892
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,330%	933,208
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"	7,554%		918,374
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,562%	915,729
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,570%	912,754
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,632%		913,174
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,677%	906,481
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,792%		918,673

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	163,525	163,543		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	110,502	110,514		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	94,701	94,712		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,560	14,561		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	106,466	106,476		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,494	1,495		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	105,073	105,151		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,956	39,960		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	54,141	54,156		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	132,309	131,913		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	491,108	489,826		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	118,466	118,235		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	128,206	128,006		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	138,408	138,030		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	121,670	121,539		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	96,883	96,613		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	146,440	146,217		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	95,072	94,764		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	95,414	95,627		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	142,742	141,875		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	124,856	124,470		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	En liquidation	En liquidation		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	96,822	97,216		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	101,434	101,581		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,125	19,072		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 549,581	1 550,104		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 205,856	2 221,020		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	121,617	122,552		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	109,956	111,039		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	143,867	144,247		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	151,010	152,564		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,385	15,517		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 191,881	5 198,002		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 066,259	5 070,845		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,440	2,462		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,143	2,156		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,188	1,210		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,088	1,090		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,081	1,084		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,082	1,087		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	107,762	108,804		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,083	9,091		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	107,602	107,751		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,915	118,972		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,913	107,924
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	103,043	103,053
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	104,995	105,007
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	102,065	102,077
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	103,633	103,647
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	106,920	106,931
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	104,157	104,170
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,845	101,855
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	104,136	104,145
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	102,062	102,074
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	104,029	104,041
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	103,095	103,106
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	106,198	106,210
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	104,622	104,632
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	103,096	103,106
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	102,111	102,122
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	104,018	104,027
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	102,198	102,210
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	103,338	103,350
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	105,047	105,058
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	102,279	102,292
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	102,806	102,818
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	104,607	104,617
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	102,168	102,178

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,521	10,523
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	102,846	102,854
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	103,205	103,216
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	104,418	104,431
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,454	10,455
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,434	57,430
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	128,815	129,440
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 364,095	1 377,701
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,839	113,687
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,944	109,671
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	98,014	97,630
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	17,088	17,078
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	274,647	274,392
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	29,433	29,468
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 324,052	2 328,788
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	72,066	71,977
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,690	54,735
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	102,875	102,642
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	86,072	85,851
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,854	10,862
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,615	11,610
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	14,063	14,058
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,351	12,349
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,703	12,699
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,418	11,409
96	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	143,454	143,019
97	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	139,405	139,185
98	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,220	9,241
99	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	101,397	101,293
100	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	81,185	80,967
101	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	81,573	81,140
102	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	98,670	98,661
103	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	94,900	94,755
104	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	103,896	103,508
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	116,025	116,038
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	102,517	104,147
107	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	138,240	140,162
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	102,919	103,797
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	102,266	104,074
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	196,155	198,332
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	180,425	180,646
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	155,606	156,134
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	20,819	21,235
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	145,542	145,944
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGER	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	121,741	121,641
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 881,716	8 982,314
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,129	8,228
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	86,507	87,322
119	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	976,243	987,921
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5176,871	5187,132
121	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	4999,748	4997,648
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	113,865	113,841
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,017	9,004
124	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
125	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 119,305	10 131,389

* FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Touristique SAMARA » et l'ouverture au public de « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND », du « FCPR Tunisian Development Fund III » et du « FCPR AFRICAMEN », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND (1)	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
128	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
---	-------------------------	---	--

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
38	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 30 Septembre 2016.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultat, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV RENDEMENT arrêtés au 30 Septembre 2016, conformément au système comptable des entreprises.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 30 Septembre 2016, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 28,91%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC. Toutefois, ces certificats de dépôts émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois banques de la place. Cette garantie représente 14,32% de l'actif net de SICAV RENDEMENT au 30 Septembre 2016.

Tunis, le 25 Octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	3	<u>289 240 886</u>	<u>296 168 536</u>	<u>279 588 713</u>
Obligations et valeurs assimilées		289 240 886	296 168 536	279 588 713
Placements monétaires et disponibilités	4	<u>221 238 031</u>	<u>186 389 502</u>	<u>216 810 130</u>
Placements monétaires		221 237 427	186 389 338	216 810 104
Disponibilités		604	164	26
Créances d'exploitation	5	<u>34 331 756</u>	<u>17 708 735</u>	<u>12 000 000</u>
TOTAL ACTIF		<u>544 810 673</u>	<u>500 266 773</u>	<u>508 398 843</u>
PASSIF				
Autres créditeurs divers	6	<u>207 274</u>	<u>187 595</u>	<u>200 585</u>
TOTAL PASSIF		<u>207 274</u>	<u>187 595</u>	<u>200 585</u>
ACTIF NET				
Capital	11	529 867 154	486 230 246	489 599 026
Sommes distribuables		14 736 245	13 848 932	18 599 232
Sommes distribuables des exercices antérieurs		530	2 880	2 880
Sommes distribuables de la période		14 735 715	13 846 052	18 596 352
ACTIF NET		<u>544 603 399</u>	<u>500 079 178</u>	<u>508 198 258</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>544 810 673</u>	<u>500 266 773</u>	<u>508 398 843</u>

ETAT DE RESULTAT

	<i>Note</i>	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Revenus du portefeuille-titres	7	3 393 625	9 974 773	3 170 277	9 207 310	12 435 212
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 393 625	9 974 773	3 170 277	9 207 310	12 435 212
Revenus des placements monétaires	8	2 813 633	7 936 170	2 429 353	7 558 629	10 171 734
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 207 258	17 910 943	5 599 630	16 765 939	22 606 946
Charges de gestion des placements	9	(971 829)	(2 832 086)	(873 085)	(2 603 221)	(3 518 489)
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 235 429	15 078 857	4 726 545	14 162 718	19 088 457
Autres produits		40	1 536	424	607	710
Autres charges d'exploitation	10	(160 369)	(467 704)	(144 536)	(432 672)	(583 866)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 075 100	14 612 689	4 582 433	13 730 653	18 505 301
Régularisation du résultat d'exploitation		(268 121)	123 026	(101 658)	115 399	91 051
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 806 979	14 735 715	4 480 775	13 846 052	18 596 352
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		268 121	(123 026)	101 658	(115 399)	(91 051)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		137 633	348 207	39 532	97 963	156 955
RESULTAT DE LA PERIODE		5 212 733	14 960 896	4 621 965	13 828 616	18 662 256

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	5 212 733	14 960 896	4 621 965	13 828 616	18 662 256
Résultat d'exploitation	5 075 100	14 612 689	4 582 433	13 730 653	18 505 301
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	137 633	348 207	39 532	97 963	156 955
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(19 429 401)	-	(18 184 771)	(18 184 771)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(10 452 973)	40 873 646	(6 872 353)	16 094 701	19 380 141
Souscriptions	165 149 961	500 014 462	104 350 808	414 850 387	521 738 019
- Capital	161 191 612	487 710 045	101 957 500	402 806 454	506 265 264
- Régularisation des sommes non distribuables	90 131	153 816	17 193	38 459	66 394
- Régularisation des sommes distribuables	3 868 218	12 150 601	2 376 115	12 005 474	15 406 361
Rachats	(175 602 934)	(459 140 816)	(111 223 161)	(398 755 686)	(502 357 878)
- Capital	(171 370 295)	(447 790 953)	(108 727 386)	(386 997 862)	(487 146 059)
- Régularisation des sommes non distribuables	(96 300)	(152 987)	(18 002)	(37 601)	(66 361)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 136 339)	(11 196 876)	(2 477 773)	(11 720 223)	(15 145 458)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(5 240 240)	36 405 141	(2 250 388)	11 738 546	19 857 626
ACTIF NET	3,67%				
En début de période	549 843 639	508 198 258	502 329 566	488 340 632	488 340 632
En fin de période	544 603 399	544 603 399	500 079 178	500 079 178	508 198 258
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	5 458 414	4 951 731	4 986 729	4 758 299	4 758 299
En fin de période	5 355 468	5 355 468	4 918 237	4 918 237	4 951 731
VALEUR LIQUIDATIVE	101,691	101,691	101,679	101,679	102,630
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,77%	3,66%	3,72%	3,69%	3,69%

Notes aux états financiers trimestriels (Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS:

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2016 à 289 240 886 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2016	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
<i>Obligations de sociétés</i>	920 500	61 148 750	62 625 749	11,50%
Obligations CIL	90 000	7 600 000	7 816 910	1,44%
-CIL 2014/1 TMM+1,9%	20 000	1 200 000	1 212 620	0,22%
-CIL 2014/2 7,60%	10 000	800 000	832 520	0,15%
-CIL 2015/1 TMM + 2%	20 000	1 600 000	1 623 760	0,30%
-CIL 2015/2 7,65%	10 000	1 000 000	1 056 340	0,19%
-CIL 2015/2 TMM+2%	10 000	1 000 000	1 046 630	0,19%
-CIL 2016/1 7,5%	20 000	2 000 000	2 045 040	0,38%
Obligations BTK	65 000	3 142 700	3 254 685	0,60%
- BTK 2009 TMM+0,5% 7 ans A	10 000	142 900	146 180	0,03%
- BTK 2009 TMM+0,7% 10 ans B	10 000	400 000	409 570	0,08%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	599 800	614 440	0,11%
- BTK 2012-1 TMM+1,75%	20 000	800 000	834 120	0,15%
- BTK 2014-1 7,35%	5 000	400 000	418 685	0,08%
- BTK 2014-1 TMM+ 1,9%	10 000	800 000	831 690	0,15%
Obligations BTE	55 000	1 900 000	1 911 235	0,35%
- BTE 2009 5,25%	40 000	1 200 000	1 202 080	0,22%
- BTE 2010 TMM+0,7%	10 000	400 000	400 490	0,07%
- BTE 2011 TMM+1,3% CAT A	5 000	300 000	308 665	0,06%
Obligations AIL	50 000	3 000 000	3 031 780	0,56%
- AIL 2013-1 TMM+2,25%	20 000	800 000	814 080	0,15%
- AIL 2014-1 TMM+1,9%	10 000	600 000	605 000	0,11%
- AIL 2015-1 TMM+2,25%	20 000	1 600 000	1 612 700	0,30%
Obligations ATL	68 500	6 140 000	6 298 881	1,16%
- ATL 2010/2 TMM+1%	8 500	340 000	350 931	0,06%
- ATL 2015/1 TMM+2,3%	10 000	800 000	809 190	0,15%
- ATL 2015/2 7,5%	30 000	3 000 000	3 107 520	0,57%
- ATL 2016/1 7,5%	20 000	2 000 000	2 031 240	0,37%
Obligations BH	65 000	4 597 000	4 697 050	0,86%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	1 384 000	1 426 660	0,26%
- BH 2013-1 TMM+1,8%	30 000	1 713 000	1 734 630	0,32%
- BH SUB 2016 7,4%	15 000	1 500 000	1 535 760	0,28%
Obligations STB	158 000	8 413 850	8 647 471	1,59%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	2 244 000	2 286 966	0,42%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	3 656 250	3 773 445	0,69%
- STB 2010/1 TMM+0,7%	20 000	800 000	816 860	0,15%
- STB 2011 6,1%	40 000	1 713 600	1 770 200	0,33%
Obligations TL	20 000	2 000 000	2 058 520	0,38%
- TUNISIE LEASING 2016-1 7,5%	20 000	2 000 000	2 058 520	0,38%
Obligations UIB	55 000	3 150 000	3 180 635	0,58%
- UIB 2009-1 5,25%	10 000	300 000	302 590	0,06%
- UIB 2011-1 TMM+1%	25 000	1 250 000	1 255 125	0,23%

- UIB SUB 2015 TMM+1,95%	20 000	1 600 000	1 622 920	0,30%
Obligations ATTIJARI LEASING	90 000	8 400 000	8 658 410	1,59%
- ATTIJARI LEASING SUB 2014	20 000	1 600 000	1 664 400	0,31%
- ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	800 000	818 720	0,15%
- ATTIJARI LEASING 2015-2	30 000	3 000 000	3 141 750	0,58%
- ATTIJARI LEASING 2016 7,5%	30 000	3 000 000	3 033 540	0,56%
Obligations ATTIJARI BANK	40 000	3 285 700	3 457 320	0,63%
- ATTIJARI BANK 2010 TMM+0,6%	10 000	285 700	293 820	0,05%
- ATTIJARI BANK 2015 7,4%	30 000	3 000 000	3 163 500	0,58%
Obligations AMEN BANK	85 000	5 350 000	5 360 810	0,98%
- AMEN BANK 2006	35 000	350 000	360 010	0,07%
- AMEN BANK 2016-1	50 000	5 000 000	5 000 800	0,92%
Emp Subordonné BNA 2009 5,4%	50 000	2 665 500	2 721 000	0,50%
Emp ATB 2007/1	21 000	1 344 000	1 368 066	0,25%
Emp MEUBLATEX INDUSTRIE	8 000	160 000	162 976	0,03%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier	493 850	221 352 893	226 615 137	41,61%
* BTA	193 850	191 352 893	196 202 637	36,03%
BTA 6,75% JUILLET 2017	39 000	40 751 043	39 658 898	7,28%
BTA 5,5% OCTOBRE 2018	4 000	3 883 000	4 136 366	0,76%
BTA 5,25% DECEMBRE 2016	15 000	14 872 500	15 500 704	2,85%
BTA 5,5% FEVRIER 2020	25 000	24 080 000	25 204 651	4,63%
BTA 5,5% OCTOBRE 2020	20 000	19 235 000	20 380 916	3,74%
BTA 5,3% JANVIER 2018	41 850	41 190 350	42 780 472	7,86%
BTA 6% AVRIL 2023	30 000	29 075 000	29 824 305	5,48%
BTA 6% AVRIL 2024	15 000	14 385 000	14 772 496	2,71%
BTA 6% FEVRIER 2022	4 000	3 881 000	3 943 829	0,72%
* EMPRUNT NATIONAL	300 000	30 000 000	30 412 500	5,58%
Emp NATIONAL CAT B	300 000	30 000 000	30 412 500	5,58%
TOTAL		282 501 643	289 240 886	53,11%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2016 à 221 238 031 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2016	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			159 500	154 812 930	157 423 573	28,91%
Certificat de dépôt à moins d'un an			159 500	154 812 930	157 423 573	28,91%
(365 jours au taux de 5,77%)	La BT	03/10/2015	17 000	16 248 353	16 998 054	3,12%
(90 jours au taux de 5,21%)	La BT	04/07/2016	7 000	6 927 998	6 999 210	1,29%
(10 jours au taux de 4,20%)	La BT	26/09/2016	1 500	1 498 602	1 499 301	0,28%
(140 jours au taux de 5,25%)	La BT	06/06/2016	2 500	2 459 984	2 493 536	0,46%
(170 jours au taux de 5,24%)	La BT	18/05/2016	1 500	1 471 024	1 494 317	0,27%
(180 jours au taux de 5,24%)	La BT	14/05/2016	5 000	4 897 876	4 977 759	0,91%
(365 jours au taux de 5,75%)	La BT	11/11/2015	5 500	5 257 617	5 474 748	1,01%
(90 jours au taux de 5,32%)	La BT	14/08/2016	1 000	989 499	995 134	0,18%
(120 jours au taux de 5,21%)	La BT	24/07/2016	2 000	1 972 688	1 988 507	0,37%
(180 jours au taux de 5,24%)	La BT	27/05/2016	2 000	1 959 150	1 988 190	0,37%
(170 jours au taux de 5,25%)	La BT	07/06/2016	2 500	2 451 616	2 484 887	0,46%
(150 jours au taux de 5,21%)	La BT	26/07/2016	1 500	1 474 503	1 486 027	0,27%
(120 jours au taux de 5,32%)	La BT	25/08/2016	2 000	1 972 121	1 980 822	0,36%
(180 jours au taux de 5,25%)	La BT	28/06/2016	2 000	1 959 074	1 980 938	0,36%
(220 jours au taux de 5,24%)	La BT	22/05/2016	6 000	5 851 063	5 941 548	1,09%
(230 jours au taux de 5,24%)	La BT	13/05/2016	9 000	8 766 768	8 911 564	1,64%
(300 jours au taux de 5,22%)	La BT	21/03/2016	8 000	7 733 206	7 908 312	1,45%
(180 jours au taux de 5,21%)	La BT	21/07/2016	5 000	4 898 445	4 939 696	0,91%
(160 jours au taux de 5,32%)	La BT	17/08/2016	8 000	7 852 171	7 894 450	1,45%
(240 jours au taux de 5,24%)	La BT	31/05/2016	500	486 498	493 534	0,09%
(160 jours au taux de 5,32%)	La BT	29/08/2016	2 000	1 963 043	1 970 807	0,36%
(330 jours au taux de 5,22%)	La BT	28/03/2016	10 000	9 634 681	9 845 874	1,81%
(180 jours au taux de 5,32%)	La BT	27/08/2016	2 000	1 958 543	1 966 776	0,36%
(220 jours au taux de 5,21%)	La BT	22/07/2016	6 000	5 851 889	5 900 709	1,08%
(240 jours au taux de 5,21%)	La BT	27/07/2016	1 000	973 146	980 715	0,18%
(360 jours au taux de 5,22%)	La BT	31/03/2016	8 000	7 682 494	7 848 809	1,44%
(290 jours au taux de 5,25%)	La BT	10/06/2016	14 000	13 545 553	13 727 127	2,52%
(220 jours au taux de 5,32%)	La BT	28/08/2016	1 500	1 462 215	1 468 214	0,27%
(330 jours au taux de 5,24%)	La BT	21/05/2016	10 500	10 115 012	10 274 539	1,89%
(210 jours au taux de 5,20%)	La BT	23/09/2016	3 500	3 417 567	3 420 799	0,63%
(210 jours au taux de 5,20%)	La BT	28/09/2016	2 500	2 441 119	2 441 986	0,45%
(365 jours au taux de 5,20%)	La BT	24/09/2016	9 000	8 639 411	8 646 684	1,59%
COMPTES A TERME			63 016	63 016 000	63 813 854	11,72%
Comptes à terme à moins d'un an			63 016	63 016 000	63 813 854	11,72%
DISPONIBILITES					604	0,00%
TOTAL				217 828 930	221 238 031	40,62%

(*) Les certificats de dépôt émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois Banques de la place comme suit :

Garant	Type de certificat	Montant de la garantie en Millions de Dinars	% Actif net
BIAT	tous types	30	5,51%
AMEN BANK	tous types	34	6,24%
UBCI	à moins de 3 mois	14	2,57%
		78	14,32%

(**) Les garanties Amen Bank et UBCI couvrent les émissions par la Banque de Tunisie de certificats de dépôt souscrits par les SICAV dont la Banque de Tunisie est dépositaire, et ce respectivement pour les montants de 35 et 14 millions de Dinars.

Le gestionnaire en réserve à SICAV RENDEMENT un montant de 34 et 14 Millions de Dinars pour ce trimestre.

Note 5 : Créances d'exploitation :

Le poste Créances d'exploitation totalise au 30 septembre 2016 un montant de 34 331 756 DT se détaillant comme suit:

	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
CAT échu	32 983 000	5 643 000	-
Intérêt à recevoir sur CAT	348 756	65 735	-
Certificat de Dépôt échu	1 000 000	12 000 000	12 000 000
<u>TOTAL</u>	<u>34 331 756</u>	<u>17 708 735</u>	<u>12 000 000</u>

Note 6 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 30 septembre 2016 un montant de 207 274 DT se détaillant comme suit:

	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Retenue à la source	145 894	131 083	137 410
Redevance CMF	45 371	40 994	44 022
TCL	5 033	4 584	4 826
Provision honoraires commissaire aux comptes	10 176	10 134	13 527
Provision honoraires PDG	800	800	800
<u>TOTAL</u>	<u>207 274</u>	<u>187 595</u>	<u>200 585</u>

Note 7 : Revenus du portefeuille - titres:

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 3 393 625 DT pour le troisième trimestre de 2016 contre 3 170 277 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

	Trimestre 3 2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Trimestre 3 2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	31/12/2015
- Revenus des obligations des sociétés	748 513	2 141 457	604 512	1 742 946	2 384 075
- Revenus des BTA & Emprunt National	2 645 112	7 833 316	2 565 765	7 464 364	10 051 137
TOTAL	3 393 625	9 974 773	3 170 277	9 207 310	12 435 212

Note 8 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2016 à 2 813 633 DT contre 2 429 353 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 3 2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Trimestre 3 2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	31/12/2015
Intérêts des certificats de dépôt	1 724 493	4 713 994	1 367 194	4 405 602	5 926 085
Intérêts des comptes à terme	1 089 140	3 222 176	1 062 159	3 153 027	4 245 649
TOTAL	2 813 633	7 936 170	2 429 353	7 558 629	10 171 734

Note 9 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2016 à 971 829 DT contre 873 085 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 3 2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Trimestre 3 2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	31/12/2015
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	832 996	2 427 502	748 358	2 231 332	3 015 848
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	138 833	404 584	124 727	371 889	502 641
TOTAL	971 829	2 832 086	873 085	2 603 221	3 518 489

Note 10 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2016 à 160 369 DT contre 144 536 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 3 2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Trimestre 3 2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	31/12/2015
Redevance CMF	138 847	404 626	124 740	371 928	502 694
TCL	15 518	44 777	13 999	41 915	56 517
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	3 388	10 089	3 387	10 134	13 522
Rémunération de personnel	2 400	7 200	2 400	8 000	10 400
Charges diverses	216	1 012	10	695	733
TOTAL	160 369	467 704	144 536	432 672	583 866

Note 11 : Capital**Capital au 31-12-2015**

Montant	489 599 026
Nombre de titres	4 951 731
Nombre d'actionnaires	4 043

Souscriptions réalisées

Montant	487 710 045
Nombre de titres émis	4 932 642
Nombre d'actionnaires nouveaux	361

Rachats effectués

Montant	(447 790 953)
Nombre de titres rachetés	(4 528 905)
Nombre d'actionnaires sortants	(439)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	348 207
Régularisation des sommes non distribuables	829

Capital au 30-09-2016

Montant	529 867 154
Nombre de titres	5 355 468
Nombre d'actionnaires	3 965

Note 12 : Autres informations

- Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.
- Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.507.467, un actif net de D : 9.484.145 et un bénéfice de la période de D : 85.228.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 septembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. A la date du 18 Janvier 2016, il a été procédé à un changement de la méthode d'évaluation des BTA, la nouvelle méthode consiste à enregistrer les plus values latentes à travers la répartition de l'excédent du prix de remboursement par rapport au prix d'acquisition, sur la durée de détention.

Cette nouvelle méthode a été appliquée de manière rétrospective, en retenant comme point de départ la date d'acquisition, ce qui a eu pour effet de constater à la date du 18 Janvier 2016 une plus value latente de D : 22.291, et d'augmenter la valeur liquidative de D : 0,236.

L'encours de la plus value latente s'élève au 30 Septembre 2016 à D : 26.879, la plus value réalisée durant la période allant du 18 Janvier au 30 Septembre 2016 étant de D : 2.962.

Tunis, Le 26 Octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	<u>6 776 025,363</u>	<u>6 958 094,279</u>	<u>7 132 398,469</u>
Obligations et valeurs assimilées		6 306 563,645	6 483 275,468	6 653 367,607
Tires des Organismes de Placement Collectif		469 461,718	474 818,811	479 030,862
Placements monétaires et disponibilités		<u>2 731 155,685</u>	<u>2 656 907,602</u>	<u>2 759 126,537</u>
Placements monétaires	5	2 727 387,381	2 171 951,786	2 759 126,537
Disponibilités		3 768,304	484 955,816	-
Créances d'exploitation	6	<u>285,562</u>	<u>161 401,155</u>	<u>148 094,241</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>9 507 466,610</u></u>	<u><u>9 776 403,036</u></u>	<u><u>10 039 619,247</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	19 943,485	34 257,303	21 736,469
Autres créditeurs divers	8	3 378,448	2 122,730	4 858,310
TOTAL PASSIF		<u><u>23 321,933</u></u>	<u><u>36 380,033</u></u>	<u><u>26 594,779</u></u>
ACTIF NET				
Capital	9	9 229 114,065	9 490 717,333	9 672 216,575
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		70,463	8,871	8,955
Sommes distribuables de la période		254 960,149	249 296,799	340 798,938
ACTIF NET		<u><u>9 484 144,677</u></u>	<u><u>9 740 023,003</u></u>	<u><u>10 013 024,468</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>9 507 466,610</u></u>	<u><u>9 776 403,036</u></u>	<u><u>10 039 619,247</u></u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Revenus du portefeuille-titres	10	78 392,248	245 440,265	79 736,583	234 111,800	314 700,833
Revenus des obligations et valeurs assimilées		78 392,248	241 863,364	79 736,583	234 081,567	314 670,600
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	3 576,901	-	30,233	30,233
Revenus des placements monétaires	11	24 052,582	78 371,286	29 346,405	99 855,337	134 282,489
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		102 444,830	323 811,551	109 082,988	333 967,137	448 983,322
Charges de gestion des placements	12	(19 699,872)	(59 680,893)	(20 666,702)	(63 945,804)	(85 366,348)
REVENU NET DES PLACEMENTS		82 744,958	264 130,658	88 416,286	270 021,333	363 616,974
Autres charges	13	(2 403,802)	(7 320,847)	(2 511,440)	(7 886,198)	(10 579,408)
RESULTAT D'EXPLOITATION		80 341,156	256 809,811	85 904,846	262 135,135	353 037,566
Régularisation du résultat d'exploitation		126,922	(1 849,662)	(13 266,975)	(12 838,336)	(12 238,628)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		80 468,078	254 960,149	72 637,871	249 296,799	340 798,938
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(126,922)	1 849,662	13 266,975	12 838,336	12 238,628
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		4 877,982	19 583,313	(255,523)	3 681,411	5 429,629
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		9,000	13 795,720	2 282,588	2 282,088	4 238,048
RESULTAT DE LA PERIODE		85 228,138	290 188,844	87 931,911	268 098,634	362 705,243

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	85 228,138	290 188,844	87 931,911	268 098,634	362 705,243
Résultat d'exploitation	80 341,156	256 809,811	85 904,846	262 135,135	353 037,566
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	4 877,982	19 583,313	(255,523)	3 681,411	5 429,629
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	9,000	13 795,720	2 282,588	2 282,088	4 238,048
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(308 751,300)	-	(305 127,525)	(305 127,525)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(6 370,738)	(510 317,335)	(744 700,866)	(883 322,897)	(704 928,041)
Souscriptions					
- Capital	282 922,060	4 494 381,294	883 022,413	5 783 948,879	7 680 064,630
- Régularisation des sommes non distribuables	891,700	13 994,276	446,481	1 726,204	3 289,585
- Régularisation des sommes distribuables	6 115,939	186 136,699	19 900,055	156 894,624	215 214,701
Rachats					
- Capital	(289 416,687)	(4 969 909,548)	(1 614 177,137)	(6 601 074,099)	(8 319 368,803)
- Régularisation des sommes non distribuables	(894,696)	(14 947,565)	(725,298)	(2 010,759)	(3 600,123)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 989,054)	(219 972,491)	(33 167,380)	(222 807,746)	(280 528,031)
VARIATION DE L'ACTIF NET	78 857,400	(528 879,791)	(656 768,955)	(920 351,788)	(647 350,323)
ACTIF NET					
En début de période	9 405 287,277	10 013 024,468	10 396 791,958	10 660 374,791	10 660 374,791
En fin de période	9 484 144,677	9 484 144,677	9 740 023,003	9 740 023,003	10 013 024,468
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	90 691	95 313	100 771	101 619	101 619
En fin de période	90 627	90 627	93 559	93 559	95 313
VALEUR LIQUIDATIVE	104,650	104,650	104,106	104,106	105,054
TAUX DE RENDEMENT	0,91%	3,02%	0,90%	2,60%	3,50%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Changement de méthodes

A la date du 18 Janvier 2016, il a été procédé à un changement de la méthode d'évaluation des BTA, la nouvelle méthode consiste à enregistrer les plus values latentes à travers la répartition de l'excédent du prix de remboursement par rapport au prix d'acquisition, sur la durée de détention.

Cette nouvelle méthode a été appliquée de manière rétrospective, en retenant comme point de départ la date d'acquisition, ce qui a eu pour effet de constater à la date du 18 Janvier 2016 une plus value latente de D : 22.291, et d'augmenter la valeur liquidative de D : 0,236.

L'encours de la plus value latente s'élève au 30 Septembre 2016 à D : 26.879, la plus value réalisée durant la période allant du 18 Janvier au 30 Septembre 2016 étant de D : 2.962

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016, à D : 6.776.025,363 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		6 141 503,345	6 306 563,645	66,50%
<u>Obligations des sociétés</u>		3 113 338,510	3 202 191,637	33,76%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	159 975,000	160 018,733	1,69%
Obligations AIL 2013/1 au taux de 7%	2 000	80 000,000	81 509,699	0,86%
Obligations AIL 2014/1 au taux de 7,3%	1 000	60 000,000	60 595,200	0,64%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	200 000,000	201 227,397	2,12%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	1 000	99 995,200	103 585,939	1,09%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	138 416,000	142 733,366	1,50%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	59 979,400	61 448,476	0,65%
Obligations BTK SUB 2014-1 au taux de 7,35%	1 500	120 000,000	125 610,098	1,32%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	150 000,000	154 807,541	1,63%
Obligations CIL 2012/2 au taux de 6,5%	1 500	60 000,000	61 892,459	0,65%
Obligations CIL 2013/1 au taux de 7,25%	2 000	120 000,000	125 508,197	1,32%
Obligations CIL 2014/1 au taux de 7,2%	1 500	90 000,000	91 107,814	0,96%
Obligations CIL 2014/2 au taux de 7,6%	2 000	160 000,000	166 511,913	1,76%
Obligations CIL 2015/1 au taux de 7,65%	1 500	120 000,900	122 169,463	1,29%
Obligations CIL 2015/2 au taux de 7,65%	1 500	150 000,000	158 452,623	1,67%
Obligations EL WIFEK LEASING 2013 au taux de 6,6%	1 000	40 000,000	40 977,885	0,43%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9%	1 000	40 000,000	41 167,518	0,43%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	264 375,000	272 863,313	2,88%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	89 969,100	91 979,412	0,97%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	60 000,000	61 270,672	0,65%
Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2 800	55 279,910	58 443,314	0,62%
Obligations TL 2013/1 au taux de 7%	1 500	90 000,000	95 012,459	1,00%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1 000	100 000,000	103 970,273	1,10%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	100 000,000	104 961,311	1,11%
Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	100 000,000	103 584,110	1,09%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	90 000,000	90 787,069	0,96%

Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	112 500,000	113 059,233	1,19%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1 000	42 848,000	44 211,328	0,47%
Obligations U.I.B SUBORDONNE 2015 au taux de 7,4%	2 000	160 000,000	162 724,822	1,72%
<u>Emprunt National</u>		100 000,000	101 433,534	1,07%
Emprunt National 2014 Catégorie C	1 000	100 000,000	101 433,534	1,07%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		2 928 164,835	3 002 938,474	31,66%
BTA 5,25% 12-2016	500	497 750,000	516 777,082	5,45%
BTA 10 ANS 6.75% Juillet 2017	500	542 710,585	513 266,280	5,41%
BTA 5,3% 01-2018	400	393 200,000	408 788,937	4,31%
BTA-5.5%-7ANS- Octobre 2018	400	387 300,000	413 333,761	4,36%
BTA 5,5% 02-2020	300	289 010,000	302 597,269	3,19%
BTA 5,5% 10-2020	100	96 050,000	101 900,043	1,07%
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	243 640,309	2,57%
BTA 6% 04-2023	200	193 300,000	198 483,290	2,09%
BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	99 274,878	1,05%
BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	204 876,625	2,16%
Titres des Organismes de Placement Collectif		430 711,851	469 461,718	4,95%
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	2 270	329 891,324	369 660,420	3,90%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	721,798	0,01%
GO SICAV	975	100 097,400	99 079,500	1,04%
Total		6 572 215,196	6 776 025,363	71,45%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		71,27%		

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016 à D : 2.727.387,381 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
Dépôt à vue		1 227 757,394	1 231 149,521	12,98%
AMEN BANK		1 227 757,394	1 231 149,521	12,98%
Certificats de Dépôt	1 500 000	1 492 606,615	1 496 237,860	15,78%
BTE au 07/10/2016 (au taux de 5,90%)	500 000	499 345,517	499 623,402	5,27%
Amen Bank au 07/10/2016 (au taux de 4,35%)	500 000	499 517,250	499 726,442	5,27%
Hannibal lease au 10/11/2016 (au taux de 7,15%)	500 000	493 743,848	496 888,016	5,24%
Total général		2 720 364,009	2 727 387,381	28,76%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			28,69%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016 à D : 285,562 contre D : 161.401,155 à la même date de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Solde des souscriptions et des rachats	-	161 115,284	147 894,241
Autres	285,562	285,871	200,000
Total	285,562	161 401,155	148 094,241

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2016 à D : 19.943,485 contre D : 34.257,303 au 30 septembre 2015 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Smart Asset Management	7 592,302	7 871,125	8 342,702
Maxula Bourse	9 163,681	20 046,729	10 280,844
Rémunération du dépositaire	3 187,502	6 339,449	3 112,923
Total	19 943,485	34 257,303	21 736,469

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016 à D : 3.378,448 contre D : 2.122,730 au 30 septembre 2015 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Solde des souscriptions et rachats	732,424	-	-
Redevance du CMF	778,156	787,626	881,118
Retenue à la source sur commissions	1 801,478	1 267,767	3 910,164
Autres	66,390	67,337	67,028
Total	3 378,448	2 122,730	4 858,310

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2016, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2015

Montant	9 672 216,575
Nombre de titres	95 313
Nombre d'actionnaires	116

Souscriptions réalisées

Montant	4 494 381,294
Nombre de titres émis	44 289
Nombre d'actionnaires nouveaux	22

Rachats effectués

Montant	(4 969 909,548)
Nombre de titres rachetés	(48 975)
Nombre d'actionnaires sortants	(34)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	13 795,720
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	19 583,313
Régularisation des sommes non distribuables	(953,289)

Capital au 30-09-2016

Montant	9 229 114,065
Nombre de titres	90 627
Nombre d'actionnaires	104

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 78.392,248 pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, contre D : 79.736,583 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2016	Du 01/01 Au 30/09/2016	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Année 2015
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts *	42 798,749	135 734,254	49 325,534	145 870,229	194 191,961
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National) *	35 593,499	106 129,110	30 411,049	88 211,338	120 478,639
<u>Dividendes</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- des titres OPCVM	-	3 576,901	-	30,233	30,233
TOTAL	78 392,248	245 440,265	79 736,583	234 111,800	314 700,833

* les chiffres présentés dans le tableau comportent un reclassement des intérêts de l'Emprunt National de la rubrique Revenus des obligations vers la rubrique Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 24.052,582 contre D : 29.346,405 pour la période allant du 01/07/2015 au 30/09/2015 et représente le montant des intérêts sur les dépôts, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2016	Du 01/01 Au 30/09/2016	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Année 2015
Intérêts des billets de trésorerie	1 153,474	15 146,557	-	45 571,239	49 578,620
Intérêts des dépôts à vue	2 300,911	6 914,947	3 513,582	14 454,212	18 247,620
Intérêts des certificats de dépôt	20 598,197	56 309,782	25 832,823	39 829,886	66 456,249
TOTAL	24 052,582	78 371,286	29 346,405	99 855,337	134 282,489

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 19.699,872 contre D : 20.666,702 pour la même période de l'exercice 2015, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2016	Du 01/01 Au 30/09/2016	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Année 2015
Commission de gestion	7 592,302	22 990,172	7 871,125	24 495,725	32 840,425
Commission de distribution	9 163,570	27 854,721	9 575,577	30 121,079	40 401,923
Commission de dépôt	2 944,000	8 836,000	3 220,000	9 329,000	12 124,000
Total	19 699,872	59 680,893	20 666,702	63 945,804	85 366,348

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 2.403,802 contre D : 2.511,440 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2016	Du 01/01 Au 30/09/2016	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Année 2015
Redevance du CMF	2 366,652	7 181,495	2 464,284	7 714,306	10 345,040
Commissions bancaires	37,150	139,352	47,156	171,892	234,368
Total	2 403,802	7 320,847	2 511,440	7 886,198	10 579,408

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.